

Repartir en master 1 après un premier échec

Par **UBIK**, le **03/01/2023** à **21:20**

Bonjour, j'ai obtenu ma licence de droit dans la session 2020/2021 .

J'ai de plus effectué un échange Erasmus au Royaume-Uni pour ma 3e année de licence .

J'ai ensuite intégré un master en droit public qui s'est extrêmement mal passé en raison d'un drame familial qui m'a affecté et qui a eu des conséquences sur la stabilité financière de ma famille m'amenant à des moyennes catastrophiques (des 0 dans certaines matières) et une moyenne globale de 5 sur les 2 semestres. J'ai ensuite arrêté mes études afin d'intégrer l'armée de terre au vu de la difficulté à financer mes études. La vie de militaire n'étant pas en adéquation avec la vie professionnelle que j'espérais et grâce à une stabilité financière nouvelle je souhaiterais reprendre mes études.

Seulement, il y a une sorte de pause de 2 années entre ma licence de droit et ma potentielle entrée en master. D'autant plus que mon année de Master fait tache ayant eu entre 13 et 14 de moyenne chaque année de ma licence mais ayant atteint les 5 de moyenne en master. Cet élément est-il rédhibitoire ou sinon très négatif ?

Je compte bien évidemment mettre mon temps disponible au profit de stages et d'expériences professionnelles.

Merci de votre aide.

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/01/2023** à **12:35**

Bonjour

Si vous postulez en Master, ils ne vous demanderont que vos bulletins de LD3.
En principe, vous n'aurez pas besoin de transmettre ceux de M1.

La seule chose que vous devrez justifier c'est "ce trou" entre votre LD3 et votre candidature

en M1.

Le mieux est d'être 100 % honnête dans votre lettre de motivation. Expliquez que vous avez été d'abord admis en Master et que vous avez dû abandonner vos études suite à un drame familial.

Essayez de mettre en valeur votre expérience au sein de l'armée de terre même si elle a été courte.

Par **UBIK**, le **04/01/2023** à **12:38**

Merci infiniment de votre réponse qui me remonte le moral.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/01/2023** à **07:35**

Mais de rien !

Tenez nous au courant lorsque vous aurez démarré vos candidatures

Et surtout, n'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez d'autres questions

Bonne continuation

Par **UBIK**, le **16/01/2023** à **22:03**

Je vous recontacte au sujet de la nouvelle plateforme de candidature en Master qui est mise en place pour cette année afin de savoir si il faut mettre seulement les relevés de notes de licence ou ceux de Master aussi et dans ce dernier cas si mon relevé de note risque d'être réhibitoire pour entrer en Master.

Cordialement

Par **UBIK**, le **22/03/2023** à **10:51**

Dois-je donc mettre tous mes relevés sur la plate-forme mon master ainsi que celui de mon M1 ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/03/2023** à **07:33**

Bonjour

En principe, les étudiants ne mettent que leur bulletin de L3.
Ainsi rien ne vous oblige à mettre ceux de votre M1

Par **UBIK**, le **06/04/2023** à **13:02**

Merci de votre aide, mais autre question, est ce que je fais partie de la formation initiale ou de la formation continue puisque j'ai interrompu mon cursus à la fac?

Sachant que j'ai techniquement quitté la fac en juin 2022, que j'ai travaillé 1 mois comme sous officier et que je fus inscrit 2 mois à pôle emploi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2023** à **06:36**

Bonjour

Bonne question !

Il faudrait contacter l'administration de l'une des facs où vous postulez et leur poser la question.

Par **UBIK**, le **14/04/2023** à **00:42**

Bonjour, j'ai une autre question, lors du transfert universitaire qui aura lieu, la dernière fac où j'ai été va transférer mon dossier, or ayant comme je vous l'ai dit des résultats catastrophique en master, le doyen ou le président de l'université va sûrement me mettre un avis défavorable, quels genres de problèmes cela peut poser bien que j'ai eu des bonnes notes en licence?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/04/2023** à **12:13**

Bonjour

Avez-vous rencontré votre doyen/président d'Université ? Il faudrait lui expliquer les raisons de vos résultats en Master, peut-être qu'il en tiendra compte lorsqu'il remettra son avis.

Par **UBIK**, le **16/04/2023** à **16:16**

Merci de votre réponse mais quels genres de problèmes cela peut poser bien que j'ai eu des bonnes notes en licence ?

Par **UBIK**, le **17/04/2023** à **21:39**

Je souhaitais savoir aussi pour Isidore Beautrelet si vous étiez professeur, ou étudiant doctorant ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/04/2023** à **07:45**

Bonjour

J'ai récemment soutenu ma thèse donc je suis docteur et j'ai un contrat d'attaché temporaire d'enseignement et recherche.

Pour votre première question, il est toujours problématique d'avoir un avis défavorable dans le cadre d'une procédure de transfert.

Après il ne s'agit pour le moment que d'une suspicion de votre part, voilà pourquoi je vous conseillais de rencontrer éventuellement le doyen.

Par **UBIK**, le **23/06/2023** à **10:00**

Bonjour tout le monde, bonnes nouvelles j'ai été pris dans 3 masters (dont 1 assez côté) +4 en liste d'attente (dont 2 où je suis très proche de l'admission)
Merci beaucoup de votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2023** à **10:50**

Bonjour

Ubix merci de partager cette excellente nouvelle !

Félicitations !

J'étais certains que votre profil allait intéresser des responsables de Master.

Savez-vous déjà le Master que vous allez choisir ?

Par **UBIK**, le **23/06/2023** à **11:08**

Sur les 3 masters qui m'ont reçu 2 m'intéressent particulièrement.

Il y a le master à Aix de droit fiscal qui a un domaine assez professionnalisant et le master administration publique de l'IPAG de Limoges qui me propose un apprentissage avec un Centre de finances publiques.

Si vous connaissez l'un de ces 2 masters, ou les domaines proposés, ou que vous avez un avis sur les masters en apprentissage, votre aide sera la bienvenue.